



ONG de droit Congolais agissant à caractère humanitaire et d'aide au développement

Tél : (+243) 998 390 985, 815 865 557; E-mail ; ahadirdc@gmail.com

Rapport sur la mise à jour des effectifs des personnes déplacées dans la Ville de BENI en Province du Nord-Kivu pour la période d'août 2016 au 18 octobre 2018

I. Rappel du contexte et de la justification

La Ville de BENI située au Grand Nord de la Province du Nord-Kivu, à 54 km au Nord de la ville sœur de Butembo dans cette même Province de l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) est l'une des 3 villes que compte cette Province. Elle est subdivisée en 4 communes comptant 30 Quartiers au total.

Cette ville est traversée par la route Nationale N° 4 (RN4). Ses 2 grands axes routiers sont : BENI-MANGINA vers l'Ouest de la ville où se trouve l'agglomération de BYAKATO en Territoire de MAMBASA/Province d'Ituri) et l'axe BENI-KASINDI à l'Est.

La population de la ville de Beni était estimée à environ **700.000 habitants** en **2017** (source : Coordination urbaine de la Protection Civile de Beni). Cette population est à environ 90% agricole.

La répartition des 30 Quartiers de la Ville de Beni par Communes se présente de la manière ci-après :

N°	Commune	Nombre et noms de Quartiers par Commune
----	---------	---

01	BEU	Cette commune a 7 Quartiers qui sont : BENENGULE, BUTANUKA, MALEPE, RWANGOMA, LUBAHEMBA, BIAUTU et LYAKOBO
02	BUNGULU	Cette commune a 7 Quartiers qui sont : CITE-BELGE, KANZILINZULI, MABOLYO, MAMBANGO, RESEDENTIEL, MUKULYA et PASISI
03	RUWENZORI	Cette commune a 6 Quartiers qui sont : BOIKENE, KASABINYOLE, MABAKANGA, NGADI, NZIMA et PAIDA
04	MULEKERA	Cette commune a 10 Quartiers qui TAMENDE, MATONGE, KALINDA, KASANGA-THUHA, BUTSILI, BUNDJI, MATHEMBO, MASIANI, SAIO et NGONGOLYO

Cette ville est située à proximité du Parc National de VIRUNGA, sur le plateau du Mont RUWENZORI (5119 m d'altitude), en bordure de la forêt de l'ITURI. Elle se trouve à environ 80 Km de KASINDI, une cité du Territoire de BENI qui fait frontière avec l'OUGANDA.

En ville et dans le Beni (Territoire), les accrochages ont été nombreux et meurtriers en 2014 et 2015 (12 mai 2015, particulièrement). Après un premier semestre 2016 chargé (une centaine de personnes tuées), un nouveau massacre de 42 personnes s'y est déroulé le samedi 13 août 2016.

Les alentours Est de cette ville, dans la partie du Territoire de Beni déchirée par des troubles causées par le groupe armé étranger ADF/NALU, présumé responsable de multiples cas des massacres de la paisible population à répétition ainsi que d'autres cas des violations graves des droits humains.

Depuis plusieurs années, à cause de multiples cas de tueries et des enlèvements répétitifs, la ville de BENI reçoit des déplacés en provenance de tous ses alentours (Axe ERINGETI-KOKOLA, MAYI MOYA, MUKOKO, Axe MBAU-KAMANGO, Axe OICHA-NGADI, MAVIVI, MBAU, KIDIDIWE, MAYANGOSE, Axe KAINAMA). Tous ceux-ci fuyant les massacres et les enlèvements perpétrés par ces inciviques ADF-NALU depuis 2014, d'une part. D'autre part, les autres déplacés provenant de SUPA-KALAU,

KALINGATI, MBILALI, KAVINGU, PABUKA et de l'axe MABALAKO, ceux-ci craignant les affrontements répétitifs entre les différents groupes Mayi-Mayi avec les militaires FARC, des tracasseries de la part des belligérants et des éventuels enlèvements et kidnaping par les Mayi-Mayi à partir de **mars 2017** jusqu'à ce jour. Tous ces affrontements causent des déplacements massifs des populations de ces zones vers la Ville de BENI où ils sont repartis dans les différentes Communes et leurs Quartiers.

Dans son rapport sur la mise à jour des besoins humanitaires multisectoriels des populations déplacées, victimes des massacres et autres vulnérables dans la Ville de BENI en Province du Nord-Kivu réalisée du **11 au 24 avril 2018**, l'ONG **AHADI-RD Congo** avait confirmé la présence de *plus de **6425 ménages déplacés** composés d'au moins **32.125 personnes déplacées internes*** de différentes vagues venues des zones de Supa-Kalau, Rwangoma, Lubahemba, Kabasha, Kalunguta de suite d'une série d'affrontements entre l'armée régulière (les FARDC) et les Groupes armés Mayi-Mayi Kilalo ainsi que de l'axe Nord où se trouvent les localités de Mavivi, Oicha, Mayimoya et Eringeti, fuyant l'activisme des présumés ADF et **plus d'une centaine des personnes kidnappées** par ces différents rebelles actifs en Territoire et ville de Beni pendant la seule période d'**août 2016 au 24 avril 2018** sans pour autant citer les déplacés des **anciennes vagues d'octobre 2014 à juillet 2016** qui étaient caractérisés par des **déplacements pendulaires**, pour la plupart. Parmi ces personnes kidnappées, il y a **plus de 57** parmi la **population agricole de MAYANGOSE** dont des enfants d'**à partir de 8 ans d'âge**. Le sort de toutes ces personnes kidnappées n'est pas connu par les leurs jusqu'à ce jour.

Partant d'**octobre 2014** jusqu'en **avril 2018**, la zone **Beni (ville et Territoire) - Lubero** a enregistré plus de **2.459 personnes sauvagement tuées** parmi lesquelles **994** dans le **Territoire de Lubero** et **1465** dans **Beni Ville et Territoire** (selon le rapport conjoint des **Coordinations de la Société Civile Beni-Lubero** publié le **25 avril 2018**). Parmi ces milliers des personnes sauvagement tuées, **plus de 45** ont été **brulées vives** dans leurs maisons pour les uns et à bord de leurs véhicules, pour les autres.

Quant à lui, dans son rapport du **10 septembre 2015**, le **Service Urbain de la Protection Civile de Beni** a résumé la situation générale des massacres enregistrés dans **Beni Ville et Territoire** pour la seule période allant du **02 octobre 2014 au 26 juin 2015 (soit une période de 8 mois)** comme repris dans le **tableau ci-après** :

N°	Date	Lieux du carnage	Nombre des victimes
A. Territoire de Beni			
01	Du 06 au 10/10/2014	Mayimiya, Kamaibo, Bakaiko (Oicha), Mulolya, Manzanzaba, Apetinasana, Jembe, Musuku, Masele, Mamututu, Mabugho, Maisha, Ahili, Mamove	78
02	Du 17 au 19/10/2014	Eringeti, Mbau, Malehe, Ngite-Maviivi, Kambi ya chui	27
03	Du 02 au 05/10/2014	Mukoko, Apetinasana, Linzo, Oicha	26
04	22/10/2014	Kokola	2
05	Du 19 au 20/11/2014	Masulukwede, Tipiomba, Vemba	120
06	Du 15 au 24/04/2015	Kanana, Kinziki, Kalemi, Masulukwede, Mukida, Mbau, Kitevyu, Kalongo, Ngilingili, Kiskivi	27
07	Du 05 au 12/05/2015	Kipeyayo, Kisiki, Kamaibo, Matembo, Mavivi	24
08	Du 13 au 14/05/2015	Mbau, Mangboko, Fungala, Mutube, Sabu, Musuku	21
09	Du 16 au 17/05/2015	Majengo (village Upende)	1
10	Du 20 au 21/05/2015	Kitaghura, Oripa, Tungudu	4
11	Du 15 au 26/06/2015	Mayimoja, Eringeti	17
12	05/09/2015	Ntoyi, PK25-Route Kamango, Mukida (Maleta)	9
Sous-Total			356
B. Ville de Beni			
01	Jeudi 16/10/2014	Ngadi, Kadou, Bamale	33
02	02/11/2014	Muzambaye, Buili, Tubameme	16

03	Du 18 au 19/03/2015	Nyaleke, Malolu	5
04	Du 03 au 04/02/2015	Kididiwe	21
Sous-Total			75
Total			431

Remarque importante :

*En plus du nombre total de ces **431 personnes sauvagement massacrées** dans **Beni Ville et Territoire** tel que repris dans le tableau ci-dessus, la Coordination du **Service Urbain de la Protection Civile de Beni** a signalé que **plus ou moins 70 autres personnes tuées** ont échappé à son contrôle alors qu'il lui permettrait de conclure qu'il s'agissait jusque-là de **501 personnes tuées** au total pour cette période de **8 mois**, soit une moyenne de **62 personnes tuées par mois**. **Celui-ci a souligné que tous ces massacres se sont passés dans Beni-Ville et dans 3 Groupements du Territoire de Beni** notamment : **BATANGI-MBAU, BAMBUBA KISIKI et BANANDE KAINAMA**, dans le secteur **BENI-MBAU**.*

Il est également important de rappeler la présence, en ville de BENI, de plusieurs milliers des ménages paysans (plus de **5.777 ménages** autochtones et déplacés composés de plus de **41.779 personnes** y compris les **enfants orphelins des massacres** qui **n'ont plus accès à leurs champs** dans la seule **zone agricole de MAYANGOSE** située à l'Est de la ville de Beni et qui est la **plus fertile** sachant qu'elle continue à être une **zone d'opérations militaires contre les présumés ADF** jusqu'à ce jour où cette population vulnérable est devenue incapable d'entreprendre l'agriculture et l'élevage qui constituent pourtant leur unique source des revenus pour répondre à leurs besoins vitaux. D'où, elle éprouve d'énormes difficultés sur le plan socio-économique avec comme conséquences collatérales : La non scolarisation des enfants, la déscolarisation/Déperdition scolaire exagérée des enfants, la malnutrition, la sous-alimentation,...

Les mouvements des populations dans la Ville de BENI présentent beaucoup de complexités du fait que les populations déplacées se trouvant dans cette Ville et venant des zones insécurisées (de la Ville de BENI-même et d'autres zones comme déjà signalé) sont toujours en mouvement depuis plus d'une année selon que les Quartiers sont de plus en plus insécurisés vers les Quartiers qui semblent être sécurisés.

Cette situation laissant en péril **plus de 6.886 d'enfants** dont les orphelins et autres en situation particulièrement difficile suite aux massacres, les survivantes des violences sexuelles et basées sur le genre, les enfants dits de la rue et ceux vivant avec le VIH-SIDA en ville de Beni, qui continuent à exprimer plusieurs besoins pour leur protection et réhabilitation psychosociale, leur réintégration scolaire et/ou socioprofessionnelle. Parmi ces derniers, se trouvent les cas d'enfants à besoins spéciaux en protection, des filles devenues précocement mères, des enfants vivant avec handicap, des enfants Pygmées et des enfants non accompagnés. Selon le sondage fait sur terrain et les différents rapports de OCHA, seules les ONG nationale et internationales **ACOPE, DRC** et **WORLD VISION** ont réussi à apporter une réponse à quelques besoins en protection et appui à l'éducation d'urgence d'une minorité de ces milliers d'enfants en besoin.

En plus de ce qui précède, suite à cet état des choses, des milliers des jeunes (Garçons et filles) désœuvrés dont des analphabètes sont traumatisés et restent exposés aux risques du recrutement dans les Groupes armés mais aussi, nombreux de ces derniers s'adonnent à la consommation abusive des boissons fortement alcoolisées et à la toxicomanie, ce qui constitue un danger de plus pour la communauté de la Ville de Beni où il s'observe déjà une insécurité grandissante en particulier, et de la RDC en général. La probabilité de voir naître plusieurs Groupes d'autodéfense locale dans la ville de Beni déjà en proie à l'épidémie d'EBOLA qui est une crise de santé publique, est grande.

En mars 2018, un rapport de OCHA a montré qu'après les seules interventions de l'ONG Nationale **SOCOAC** en AMEs et vivres en faveur de **700 ménages déplacés** et de l'ONG Nationale **BOAD** en faveur de **700 ménages** des vagues du **26 et 31/10/2017** ainsi que **du 03 et 18 /11/2017**, il restait un gap d'environ **809 ménages déplacés** à couvrir dans le Quartier **Tamende** en commune de **Mulekera** et près de **1500 anciens ménages** de la vague du **1er avril 2017 (ehtool 1252)**.

La présente mise à jour des effectifs des déplacés dans la Ville de BENI a été recommandé par le **CLIO** de BENI réuni au Bureau de OCHA-BENI en date du **27 juillet 2018** après constat de l'arrivée continue de nouveaux déplacés provenant de différentes zones tel que MAVIVI, NGADI, NGITE1, NGITE 2, MUKOKO,

II. Equipe d'évaluation

Les membres de AHADI-RD Congo dont les noms et coordonnées de contact sont repris dans le tableau ci-après ont participé dans cette mise à jour sur le terrain :

N°	Nom, Post nom et Pré nom	Sexe	Fonction au sein de AHADI-RD Congo	Coordonnées de contact
01	KATEMBO KATSUVA Corneille	M	Chargé de Suivi, Evaluation et Apprentissage	0817744413, 0997130947
02	KAMBALE KAKULE Esdras	M	Assistant WASH (Eau, Hygiène et Assainissement)	0994452593, 0858578706
03	Ir. Isaac KAMBALE MUKERERWA	M	Chargé de Sécurité Alimentaire	0993390639, 0896161720
04	Levi HERI MUTIMANWA	M	Chargé Santé et Nutrition	0992263157

Pour plus d'information, contacter :

Mr Etienne **BALEMBA ZAGABE**, Coordinateur National de l'ONG AHADI-RD Congo

Tél : +243 998390985, +243 815865557 ; E-mail : ahadirdc@gmail.com

III. Méthodologies utilisées

Après avoir fait visé tous les ordres de mission des membres de l'équipe d'évaluation par l'autorité urbaine de BENI ainsi que par les autorités communales de BEU, BUNGULU, MULEKERA et RUWENZORI à qui l'objet de la mission a été correctement expliqué, cette équipe d'évaluation a utilisé l'observation directe, le sondage d'opinions (entretien individuel avec les autorités locales ainsi que représentants de différentes couches de la population dont ceux des déplacés) dans la collecte de différentes informations.

Autorités politico-administratives locales et leaders communautaires rencontrés ou contactés individuellement

N°	Noms	Sexe	Fonction	N° de Téléphone
01	BAKWANAMAHA Modeste	M	Maire Adjoint de Beni	
02	Jean-Paul KAPITULA	M	Coordinateur Urbain en charge de la Protection Civile	0997918209, 0817495728,
03	Delphin MPAGHA	M	Responsable Zone Beni-Lubero/CNR	0971962030, 0853726153
04	KAKURUSI MUHANI	M	Chef de Bureau du Plan Beni Ville et Territoire	0993405460
05	MBUSA KISANGANI	M	Chef de Bureau de la Commune de BEU	
06	MANENO MAKASI	M	Chef de Quartier BENENGULE/Commune de BEU	0975170564
07	KAMBALE KASEREKA François	M	Officier de l'Etat Civil du Quartier BENENGULE/Commune de BEU	0991628747
08	KASEREKA Ezéchias	M	Officier de l'Etat Civil du Quartier MALEPE/Commune de BEU	0998849600
09	KAMBALE MALISAVA	M	Secrétaire Administratif du Quartier MALEPE/Commune de BEU	0977584108
10	REGINAL KASEREKA	M	Secrétaire Administratif du Quartier de RWANGOMA/Commune de BEU	0993775514
11	KAKULE KAHWERIKULA.	M	Chef de Quartier de RWANGOMA/Commune de BEU	
12	Honoré SHABANI MUVINGI.	M	Chef de Quartier de BUTANUKA/Commune de BEU	0997733264
13	Marie-Jeanne MASIKA MBUSA	F	Chef de quartier adjoint de BUTABUKA/Commune de BEU	0972803830

14	SHAURI MALYO	M	Secrétaire Administratif du Quartier BIAUTU/Commune de BEU	0977890438
15	KAKULE KAMWANGA Euphrem	M	Secrétaire Administratif du Quartier LYAKOBO/Commune de BEU	0819723063
16	Paulin	M	Recenseur du Quartier LYAKOBO/Commune de BEU	0824554200, 0979264317
17	MALISABA MAYASALI	M	Chef de Quartier MUKULYA/Commune de Bungulu	0844196521
18	MALIYAWATU Léopold	M	Chef de Quartier KALINDA	0994066300
19	Anto MALISAVA UNAMOSI	M	Adjoint du Chef de Quartier MASIYANI	0997793664
20	MBUSA KIHUGHO Méthode	M	Chef de Quartier MATONGE	
21		M	Chef de Quartier TAMENDE	
22	KAMBALE KAPEPELA Elias	M	Chef de Quartier de NGONGOLYO	
23	Pascal NYAKALIBWA	M	Bourgmestre de la Commune de MULEKERA	
24	SALITA Zoé	M	Secrétaire Administratif de la Commune de MULEKERA	
	Oscar MUYISA	M	Secrétaire Administratif du Quartier KANZULINZULI	

IV. Tableau synthétique de la présence des déplacés dans le 4 Communes de la ville de BENI jusqu'au 18/10/2018

Quartier	Effectifs des déplacés (personnes ou ménages)	Lieu(x) de provenance	Période d'arrivée	Octobre
Période allant d'août 2016 à avril 2018				
I. Commune de BEU				
BENENGULE	366 Ménages	Axe KALAU et CHOMIA/Ituri	A partir du 24/03/2017	654
MALEPE	Effectifs non déterminés (Les IDPs refusent de se faire identifier par les autorités locales car selon eux, les humanitaires ne les assistent pas)	• Axe BEL-AIR, PAIDA, MUNZAMBAY, • Axe KALAU	• Mars 2017 pour KALAU • Mars 2018 pour BEL-AIR, PAIDA, MUNZAMBAYI	637
RWANGOMA	148 ménages	• Axe KALAU, MBELU • Axe BEL-AIR • Axe ERINGETI	• Août 2016 pour Axe MBELU • Mars 2017 pour Axe KALAU • Mars 2018 pour Axe BEL-AIR	993
BUTANUKA	1100 ménages	• Axe KALAU • Axe ERINGETI • Axe BEL-AIR	• Mars 2017 pour Axe KALAU, • Mars 2018 pour Axe BEL-AIR	365
BIAUTU	217 ménages	-Axe KALAU	Mars 2017	390
LUBAHEMBA	-	-	-	650
LYAKOBO	78 ménages dont: • 36 ménages dans l'avenue PASAMAYI • 42 ménages dans l'avenue KILIKOMA	Axe KALAU-PABUKA	Mars 2018	434
Sous-Total	1909			4123

II. Commune de MULEKERA				
KALINDA	538	BOIKENE, NGADI	11/12/017	1659
	388	NGITE, MAVIVI, PAIDA	JANVIER –MARS 2018	
MASIYANI	719	BUILI, KASINGA, BEL-AIR, MUNZAMBAYI, MBAU, NGITE, MAVIVI	JANVIER-AVRIL 2018	792
TAMENDE	809 ménages	KALAU, LISASA, KALINGATI, KABASHA	A partir du 1er avril 2017	1358
	69 ménages	MAMIKI, MANZOLE, TABI	JANVIER-MARS 2018	
MATONGE	8	BUILI, KASINGA, MBAU, BOIKENE	Octobre 2017	609
	39	MUZAMBAYI, SOBIEDE, BUILI, BEL-AIR, NGADI, OICHA, KIRUMBA, ERINGETI, KALONGO, PAIDA, KASINGA,	Mars 2018	
	60	BOIKENE, BUILI, NGADI, KALUNGUTA, BEL-AIR, OICHA, MAVIVI, KIPRIANI	Avril 2018	
NGONGOLYO	300	MAVIVI, ERINGETI, DJUGU	OCTOBRE 2017-MARS2018	741
BUNJI		-	-	300
KASANGA-TUHA		-	-	55
SAYO		-	-	57
MATEMBO				138
BUTSILI				376
Total	2930			6176
III. Commune de BUNGULU				
MUKULYA	60 ménages	Pabuka, Ngumo, bNdengere, Kalingati, Kalau, Soma.	20 février 2018	676
MAMBANGO	80 ménages	Axe Kalau, Pabuka, Kalingati et Soma	20 février 2018	136

MABOLIO	120 ménages	Axe Kalau, Pabuka, Kalingati et Soma	20 février 2018	537
CITE BELGE	250 ménages	Axe Kalau, Pabuka, Kalingati et Soma	20 février 2018	391
KANZULINZULI	69 ménages	Axe Kalau, Pabuka, Kalingati, Kasinga, Ngadi, Bel-Air	20 février 2018	428
RESIDENTIEL	149 ménages	Axe Kalau, Pabuka, Kalingati, Soma, kabasha, Ngadi, Kasinga et Eringeti	20 février 2018	261
PASISI	43 ménages	Axe Kalau, Pabuka, Kalingati, Soma et Kabasha	Mars 2017	59
Total	771 ménages			2488
IV. Commune de RUWENZORI				
NZUMA	350	MBAU, NGITE, VEMBA, MAVIVI	Janvier – avril 2018	6
NGADI				8
BOIKENE	197	MUZAMBAYI, BEL-AIR	Janvier – avril 2018	16
MABAKANGA				593
KASABINYOLE	268	MUZAMBAYI, BEL-AIR	Janvier – avril 2018	457
PAIDA				17
Sous-Total				1097
Total				13884
Total général des ménages déplacés pour la période d'août 2016 au 18 octobre 2018 = 13884				

Remarques importantes :

- Les zones de provenance ainsi que les dates d'arrivée des déplacés se trouvant à BUNJI, KASANGA TUHA, SAYO, MATEMBO et BUTSILI dans la Commune de MULEKERA ne sont pas correctement identifiées.
- Les **5715 ménages déplacés** de la Commune de RUWENZORI de la période du **22 septembre** au **18 octobre 2018** ne sont pas désagrégés par Quartier de provenance et par date d'arrivée.

- Certains ménages déplacés accueillis dans les différents Quartiers des Communes de MULEKERA, BEU et BUNGULU se sont redéplacés vers d'autres Quartiers suite à la promiscuité dans les ménages d'accueil.
- Le présent rapport ne prend pas en compte le nombre des déplacés d'après le **18 octobre 2018** car aucun mécanisme rapide permettant de les identifier n'est encore opérationnel dans les Communes les ayant accueillis.
- Il y a faiblesse dans la collecte des données sur les statistiques des mouvements des populations dans la quasi-totalité des Quartiers de la Ville de BENI.

V. Principaux problèmes liés à la présence des personnes déplacées dans la ville de Beni, leurs conséquences néfastes observées dans la communauté et quelques solutions envisageables pour y faire face

Principaux problèmes	Conséquences	Solutions envisageables selon AHADI-RD Congo
Existence des plusieurs milliers des personnes déplacées et autochtones traumatisées et déséquilibrées sur tous les plans	• Certains déplacés se livrent à la consommation des boissons fortement alcoolisées et autres substances nocives ; • Existence des plusieurs cas de maladies psychosomatiques ; • Intégration et coexistence pacifique de certains déplacés difficiles dans la communauté ; • Recrudescence des cas de soulèvements populaires.	• Sensibilisation et conscientisation des différentes couches de la population sur les droits des personnes déplacés internes ; • Sensibilisation et conscientisation de toutes les couches de la population sur les conséquences néfastes de la consommation des boissons fortement alcoolisées et autres substances nocives ; • Création et appui de 30 Centres de détraumatisation (un par Quartier) ; • Initiation et appui aux activités communautaires et intercommunautaires de détraumatisation (concours de danse, football, théâtre participatif, ...)
Surpeuplement des entités accueillant les déplacés	• Difficulté d'accès au logement pour les déplacés ; • Difficulté d'accès à la terre ; • Faible accès aux services sociaux de base (éducation, santé, ...) y compris aux ressources en eau potable	• Plaidoyer en vue de la facilitation de l'accès à la terre par les ménages déplacés ; • Plaidoyer en vue la mise en place (construction) des abris temporaires et/ou semi permanents en faveur des ménages déplacés ; • Promouvoir l'accès des déplacés aux services sociaux de base.

Promiscuité dans les ménages d'accueil des déplacés	• Augmentation des besoins en eau potable de la communauté ; • Faibles conditions hygiéniques avec des latrines et douches familiales ne répondants aux normes ; • Déplacés et autochtones exposés à la contamination de plusieurs types de maladies contagieuses dont surtout celle à Virus EBOLA qui prévaut actuellement dans cette ville ; • Non-respect de la dignité de la personne humaine ; • Affectation négative des habitudes alimentaires ; • Difficulté pour les ménages d'accueil de répondre à la plupart des besoins de première nécessité des déplacés ; • Risque de conflit entre les membres des ménages d'accueil et ceux des ménages déplacés accueillis suite à l'utilisation de la nourriture et/ou des Articles Ménagers Essentiels (AME)	• Promotion de la desserte en eau potable sur l'ensemble des Aires de Santé de la Zone de Santé de BENI conformément aux normes du Ministère National de la Santé par l'appui à l'aménagement et à la réhabilitation des points d'eau (sources) ; • Appui aux activités de sensibilisation en vue de la promotion à l'hygiène dans la communauté et dans les ménages en mettant un accent particulier sur l'utilisation des latrines et douches familiales hygiéniques ; • Construction des latrines et douches familiales d'urgence dans les zones à forte concentration des déplacés ; • Distribution des AME aux déplacés en impliquant les kits d'hygiène intimes pour les filles et femmes en âge de procréer.
Difficulté pour les déplacés de se procurer des vivres car n'ayant plus accès à leurs champs	• Faible pouvoir d'achat de la population déplacée et autochtone vulnérable ; • Stress alimentaire chez les déplacés comme chez les autochtones vulnérables ; • Malnutrition pouvant aggraver la morbidité dans la communauté	• Assistance alimentaire d'urgence en faveur des personnes déplacées et leurs ménages d'accueil ainsi que d'autres personnes vulnérables dans la communauté ; • Appui à la promotion de l'agriculture péri case et péri urbain ainsi qu'à l'élevage des petits bétails à production à cycle court (lapins et cobailles) en faveur des ménages déplacés et autres vulnérables ;
Manque de moyens de subsistance et des activités génératrice de revenu (AGR) pour les déplacés ayant tout abandonné dans leurs zones de provenance	• Incapacité des parents et/ou chefs des ménages d'assurer la prise en charge de leurs dépendants dont surtout les enfants de 0 à 5 ans et ceux en âge scolaire • Risque d'accroissement du sexe de survie chez les femmes et jeunes filles dont les mineures (déplacées et autochtones) ; • Risque de vol et destruction des biens alimentaires et non-alimentaires des autochtones par les déplacés	• Distribution des cash inconditionnels en faveur des ménages déplacés et autres vulnérables pour la relances des AGR ; • Sensibilisation et conscientisation des autorités locales, ainsi que des leaders communautaires de des communautés d'accueils sur l'importance de l'implication des représentants des personnes déplacées dans les instances communautaires de prise de décision.
Les déplacés pèsent sur les familles d'accueil avec qui ils partagent tout	• Refoulement d'un certain nombre des ménages déplacés par les autochtones amenant ces derniers à recourir aux maisons de location alors que sans aucune assurance de continuer à se payer le loyer ; • Insolvabilité de locataires déplacés leur entraînant des conflits avec leurs bailleurs ;	

	• Non implication des déplacés dans les instances communautaires de prise de décision quant aux problèmes qui les concernent	
Irresponsabilité de certains parents, séparation des membres de certains ménages et rupture de certains foyers des déplacés	• Egarement d'un bon nombre d'enfants, • Existence de plusieurs centaines d'enfants non accompagnés (ENA) et autres plus vulnérables non encadré dans la communauté ; • Exploitation sexuelle et prostitution des filles mineures ; • Exploitation économique des mineurs (filles et garçons) ; • Existence des enfants débrouillards	• Appui à l'intensification sur le droit des enfants ainsi que sur les devoirs des parents vis-à-vis de leurs enfants ; • Vulgariser la loi sur les violences sexuelles et basées sur le genre ainsi que d'autres instruments juridiques nationaux et internationaux traitant de la protection de l'enfant (CDE, ...) ; • Appui aux activités de récupération et d'encadrement des enfants retrouvés dans la rue, de ceux non accompagnés ainsi que d'autres en situation particulièrement difficile.
Non encadrement de la jeunesse désœuvrée	• Accroissement des cas de banditisme urbain ; • Consommation abusive des boissons fortement alcoolisées et autres substances nocives accentuant la délinquance juvénile ; • Enrôlement et augmentation des risques d'enrôlement des jeunes dans les Groupes armés ; • Augmentation des risques de création des groupes d'autodéfense locale ; • Exposition des jeunes à des manipulations politiciennes	• Sensibilisation et conscientisation de toutes les couches de la jeunesse sur les conséquences néfastes de la consommation des boissons fortement alcoolisées et autres substances nocives ; • Mise en place et équipement des Centres d'encadrement socioprofessionnel des jeunes désœuvrés dans chaque Quartier de la ville de Beni ; • Mise en place et équipement des Centres ressources pour la paix pour les jeunes dans chaque Commune.

V. Conclusion

Les effectifs des déplacés tel qu'ils se présentent dans le présent rapport montrent que la situation générale des personnes déplacées dans la ville de Beni nécessite une analyse plus approfondie après renforcement des mécanismes d'alerte précoce existant ainsi que de toutes les parties prenantes dans la collecte des données sur les mouvements des populations dans toutes les Communes formant cette ville.

Pour ce qui est des principaux problèmes liés à la présence des personnes déplacées dans la ville de Beni, leurs conséquences néfastes observées dans la communauté et quelques solutions envisageables pour y faire face, AHADI-RD

Congo propose à la Communauté humanitaire du Grand Nord de la Province du Nord-Kivu ainsi qu'à l'autorité urbaine de BENI de s'appuyer sur les informations reprises dans le tableau y afférent tel que repris ci-haut pour un bon plaidoyer en vue de trouver une réponse humanitaire urgente et de développement holistique pouvant permettre de soulager tant soit peu la misère de cette population longtemps meurtrie.

Fait à Beni, le 24 octobre 2018

Pour AHADI-RD Congo

Etienne BALEMBA ZAGABE

Coordinateur National